**[83:A:5]**

 **Affidavit**

 [*no du dossier de la cour*]

 COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

 [*intitulé de l'instance*]

 AFFIDAVIT DE [*nom*]

 Je soussigné, [*nom*], de la/du [*ville, village, etc.*] de ..., du/de la [*comté, municipalité régionale, etc.*] de ..., procureur, DÉCLARE SOUS SERMENT :

1. Je pratique le droit au sein du cabinet de Mes [*nom du cabinet*], les procureurs du demandeur dans la présente action.

2. L'instruction de la présente action a eu lieu les [*dates*], devant M. le juge [*ou* Mme la juge] [*nom*] [*ou la mention appropriée*]. Au terme de celle-ci, M. le juge [*ou* Mme la juge] [*nom*] a pris l'affaire en délibéré.

3. Le [*date*], M. le juge [*ou* Mme la juge] [*nom*] [*ou la mention appropriée*] a rendu les motifs de sa décision par écrit. Une copie conforme de ces motifs est jointe comme pièce «A» au présent affidavit.

4. Dans les motifs du jugement, le tribunal omet de statuer sur les dépens. En fait, il n'en parle pas du tout. Aucune disposition n'est prévue pour que la question des dépens soit débattue ou réglée de quelque autre façon.

5. Par erreur, il y a eu prononcé et inscription d'un jugement formel qui a statué sur la présente action conformément aux motifs susmentionnés. Le demandeur vise l'obtention de l'ordonnance de dépens que n'ont prévue ni les motifs du jugement ni le jugement qui a été prononcé et inscrit.

6. L'action intentée par le demandeur n'avait rien de futile et il a eu totalement gain de cause, comme en font foi le jugement qui a été prononcé et inscrit ainsi que les motifs qui l'accompagnent.

DÉCLARÉ SOUS SERMENT, etc.